Profession
Musique
n°10 2010
La revue de la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale

Orchestres à l'École : plus de 20 000 enfants conquis

P 10 Evaluation des OAE : comment et pourquoi ? par l'Institut Montaigne

Music & You Paris
Le Salon de la musique

P 6 Le Salon nouvelle génération

Edito

Novembre 2010 sera le mois "Music & You". Cette troisième édition rassemblera la profession, dans une formule renouvelée, plus ouverte vers de nouveaux publics. Les grands acteurs de notre Industrie seront présents, animés par le même désir de construction de notre avenir musical, relayant les actions de fond de la CSFI en faveur de la Musique à l'Ecole.

Bien que notre planète soit pour le moins en souffrance, il nous faut garder confiance. La Musique reste une vibration vitale, un besoin viscéral qui anime les hommes et rythme leurs actions. Ici et là, elle connaît bien sûr des bonheurs inégaux, mais il suffit qu'elle s'éteigne un peu quelque part pour qu'autre part, d'autres la découvrent, avec une ardeur, une soif de la comprendre, de la faire et de l'échanger. Le mouvement est permanent et plutôt rassurant, même si ici ou là les engagements économiques des nations ne facilitent pas toujours les avancées.

La France est en ce moment un peu agitée ; avec "Music and You", apportons-lui un peu de douceur, un peu du lien que l'Art et la Culture permettent aux sociétés de tisser dans leur dimension populaire. Apportons aux plus jeunes un peu de rêve et amenons-les à découvrir le vrai plaisir de jouer et de communiquer à travers la Musique.

N'avons-nous pas une merveilleuse Mission ?

Patrick Selmer

Le bureau est composé

Président :
Patrick SELMER
(Henri Selmer Paris)

Commission N°1

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE INSTRUMENTALE

Rapporteur :
Benoît RODRIGUEZ
(Fender)

Suppléant :
Arnaud MONTOIS
(Buffet Crampon)

Commission N°2

EVENEMENTS A L'ETRANGER

Rapporteur :
Nomination en cours

Suppléant :
Renaud PATALOWSKI
(Marigaux)

Les permanents

Marianne BLAYAU
Déléguée générale

Anna POUZOULLIC
Assistante administrative

CSFI : Chambre de la Factire Instrumentale - 2, rue Henri Chevreau - 75020 PARIS • Tel : 01 77 32 11 02 • **Courriel :** csfi@wanadoo.fr • **Site internet :** www.csfimusique.com • **Contact :** Marianne BLAYAU, déléguée générale • **Photos :** couverture : ©Sébastien Cabaret • **Graphisme :** Désidéraïa • www.histoiredevoir.fr • **Directeur de publication :** Patrick Selmer • **Dépôt légal à parution :** Novembre 2010

CHAMBRE SYNDICALE DE LA FACTURE INSTRUMENTALE

ALADFI * ALGAM * ALIENOR * ALTO MUSIQUE * ART
CHEVALETS DESPIAU * COLOS MUSIC * DB MUSIQU
GLAAF * GSIV * H.SELMER et Cie * HOHNER SA * I T
L'ATELIER DES VENTS * L'ATELIER D'ORPHEE * L'ATELIE
LOREE DE GOURDON * MARCA et Cie * MARIGAUX *
MUSIQUE ET ART * MUSIQUE RENE EGELE * NEURANTE
SABATIER * SAICO * SAVAREZ SA * SCO

La Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale

Les membres du bureau

d'un Président, deux vices présidents, un trésorier, un secrétaire et un rapporteur par commission.

Vices présidents :
Antoine BEAUSSANT (Buffet Crampon)
Philippe COUTUREAU (Yamaha)

Trésorier :
Bernard MAILLOT (SAVAREZ)

Secrétaire :
Renaud PATALOWSKI (Marigaux)

Le travail de la CSFI est organisé autour des 6 commissions :

Commission N°3

EVENEMENTS EN France

Suppléant :
Philippe COUTUREAU (Yamaha)

Commission N°4

COMMUNICATION

Rapporteur :
Jean-Marie PAUL (Vandoren)

Suppléant :
Antoine BEAUSSANT (Buffet Crampon)

Commission N°5

ECONOMIE

Rapporteur :
Sylvie IRVOAS (Buffet Crampon)

Suppléant :
Patrick JACQUART (Fender)

Commission N°6

FORMATION

Rapporteur :
Jean-Yves TANGUY (ALADFI)

Les intervenants ponctuels

- **Brigitte BERTHELOT**
  Attachée de presse
  Communication sur les Orchestres à l'École
- **Jérôme GENZA**
  Animateur des stages de formation des musiciens intervenants en OAE

Les adhérents :

ISAN DES VENTS ∗ AUBERT LUTHERIE ∗ BAM ∗ BUFFET CRAMPON ∗ CADENCES ∗ CHARLES LUC HOMMEL
E ∗ DOMINIQUE CAMARD ∗ EDITIONS LEDUC ∗ EUPHONIA ∗ FEELING MUSIQUE ∗ FENDER ∗ GEWA MUSIC
TEMM ∗ JEAN CHRISTOPHE GRAFF ∗ JEAN YVES TANGUY ∗ LA BOITE A MUSIQUE ∗ LA FERME MUSICALE
R DU QUATUOR ∗ L'ATELIER MUSICAL VOSGIEN ∗ LE DA CAPO ∗ LES MAITRES DU PIANO ∗ LORDEL MUSIQUE
∗ MAUGEIN ∗ MILONGA ∗ MOGAR MUSIC France ∗ MUSIC ESSONNE ∗ MUSIC FOR EVER ∗ MUSIC SERVICE
R ∗ NICOLAS RICHARD ∗ PASCAL CAMURAT ∗ RENNES MAJEUR ∗ RIGOUTAT ET FILS ∗ ROLAND France Europe
TTO MUSIQUE ∗ SONODIM ∗ VANDOREN ∗ WOODBRASS ∗ YAMAHA ∗ YANN ULLERN lutherie

Du coté des adhérents

Forte implication de YAMAHA dans le développement du marché du piano

Yamaha, leader mondial des instruments de musique et numéro un du piano acoustique, poursuit sa nouvelle stratégie, visant à dynamiser le marché du piano avec plusieurs marques. Après avoir fait l'acquisition des pianos Kemble en 1986 et du mythique Bösendorfer en 2008, Yamaha renforce la distribution de ces deux marques, depuis le 1er Avril 2010, en s'appuyant sur son solide réseau de magasins, notamment en Europe.
En France, Yamaha a sélectionné un réseau restreint de spécialistes pour la distribution de ces deux marques de prestige.
La synergie des trois marques va également permettre à Kemble et Bösendorfer de bénéficier de l'expertise de Yamaha en matière de marketing et de relations avec les artistes.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Yamaha Music Europe - France, département piano au 01 64 61 40 10.

Vandoren défend le "Made in France"

Fort de plus d'un siècle d'expérience en France de la culture de la canne et de la production d'anches et de becs pour Clarinette et Saxophone, la société Vandoren vient de réaliser un investissement majeur dans une nouvelle plantation. Située sur le littoral méditerranéen, cette plantation représente probablement aujourd'hui la plus grande surface cultivée de canne à musique au monde. Cet investissement était devenu nécessaire à la société afin de garantir ses besoins croissants en matière première tout en satisfaisant aux critères de grande qualité liée aux produits Vandoren.
Par ailleurs dans le cadre de sa lutte permanente contre la contrefaçon de ses produits, Vandoren met en place progressivement un système de codification unitaire de ses anches associé à un site d'authentification en ligne.

Plus d'informations sur www.vandoren.fr et grâce à la 'Vandoren App' disponible gratuitement pour Iphone et Ipad via l'Itunes store.

Du changement à la tête d'Hohner

François Billecard a remplacé Philippe Wuibout en tant que Président du Directoire de Hohner SA depuis Septembre 2010. Il vient du Groupe Néerlandais Royal Philips Electronics dans lequel il a occupé pendant 15 ans différents postes en Marketing, Ventes et Direction Générale en France et à l'étranger. Une de ses passions est la musique. Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue.

1885 - 2010 : Selmer Paris fête son Jubilé !

Pour célébrer ses 125 ans, Selmer Paris a travaillé sur une nouvelle identité visuelle de sa gamme de saxophones : nouveau style de gravure, design renouvelé sont les premières étapes vers un nouveau standard du saxophone Selmer. Une démarche originale dans le monde des instruments à vent où l'esthétique évolue lentement. Et une bonne façon de valoriser le savoir-faire des luthiers Selmer Paris. Les becs, première activité d'Henri Selmer sont également à l'honneur, au travers du tout nouveau bec de saxophone S125. 125 ans, une belle occasion pour Selmer d'affirmer "l'essence de sa différence" !

Acquisition par le Groupe Buffet Crampon de Schreiber et Keilwerth

Le groupe Buffet Crampon, présidé par Antoine Beaussant, fait l'acquisition de l'ensemble des actifs du fabricant allemand Schreiber & Keilwerth.
La gamme Schreiber (clarinettes système allemand et fagotts), vient compléter dans le monde germanique la gamme Buffet Crampon (clarinettes Boehm, hautbois, bassons, cor anglais et saxophones) leader dans le reste du monde.
La gamme de saxophones Julius Keilwerth apporte une part de marché significative dans le domaine du saxophone professionnel jazz, en particulier en Europe et aux USA.
"*Partout dans le monde, nos clients revendeurs et nos amis musiciens continueront à trouver dans le Groupe Buffet Crampon la recherche de l'excellence et la passion de la musique qui animent le groupe depuis presque deux cents ans*" conclue Antoine Beaussant.

- Pour plus de renseignements : communiqué de presse sur www.buffetcrampon.fr.

Milonga, des magasins nouvelle génération !

MILONGA, la plus grande chaîne de magasins d'instruments de musique de l'Hexagone, lance une nouvelle génération de shop à Plan de Campagne (13) et Franconville (95).
Ce nouveau concept s'applique à promouvoir la musique auprès du plus grand nombre en s'adressant à toutes les tranches d'âge et à tous les styles de musique (du hard rock au classique).
Modernes et clairs, les rayons offrent un large choix de produits, repris par des bornes tactiles multitouch qui permettent la comparaison des articles, à la manière d'une application d'IPAD. Avec son école de musique Campus et son Tremplin, Milonga GENERATION MUSIC est la marque à laquelle toutes les communautés qui gravitent autour de la musique peuvent s'identifier !

Music & You Paris

Le salon de la musique

se tiendra pour sa 3ème édition
du 19 au 22 novembre 2010
dans la Grande Halle de la Villette à Paris.

Parrainé cette année par
Bernard Lavilliers
et le **Quatuor Ebène**,
découvrez le plus grand showroom de France
pour les passionnés de musique.
C'est le Salon de la pratique musicale !

+ de 200 exposants pour 700 marques

Facteurs et importateurs d'instruments
luthiers et artisans, accessoires, logiciels,
éditeurs, écoles et formations, sociétés civiles
(Sacem, Spedidam), institutionnels
(Ministère de la Culture)...

Essayer, toucher, participer, jouer :
de la batterie électronique à l'accordéon,
du piano à la musique sur ordinateur,
les visiteurs pourront véritablement
tout tester sur les stands des exposants.

Nouveauté 2010

Avec la création d'un
Village de la Lutherie Quatuor,
et d'un **Village des Maîtres d'art**
représentant l'excellence de la facture
instrumentale (avec des facteurs d'orgues,
de hautbois et bassons, instruments anciens
à claviers, instruments de cuivre, lutherie,
guitare classique, archetier, restaurateur de
pianoforte, fondeur de cloches...).

Un parcours jeunesse dédié aux enfants

Cette année, plus qu'un salon, l'événement s'inscrit dans une véritable démarche culturelle et pédagogique en développant un contenu spécifique en direction des enfants et des jeunes.

J'apprends, J'écoute, Je Joue :
Suivez le Parcours Jeunesse mené par Muz & Zik, nos deux mascottes, où vous découvrirez la musique à travers 7 ateliers ludiques ("Osez la Musique" , "J'aime mes Z'Oreilles"...) et pédagogiques
("A la découverte du piano", "à la découverte de la guitare"...) et venez assister aux
2 spectacles musicaux pour les enfants.
Plus de 2000 élèves du CP à la 5ème sont attendus le vendredi et le lundi pour participer aux ateliers.

+ de 50 concerts sur 4 jours

Un seul mot d'ordre : la transversalité !
Toutes les musiques représentées !
Le salon est l'occasion de créer des rencontres uniques entre les artistes de musique différentes :,
Romain Leleu (Trompette), **Nemaja Radulovic** (Violon), **Ricardo Del Fra** (Contrebasse) **Hervé Sellin** (Piano),...
Une programmation classique importante, avec notamment des jeunes talents venus du **Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris et des Sociétés Civiles.**

Bénéficiez dès maintenant d'un tarif réduit en prévente à 9€ au lieu de 11€ sur place.
6 € pour les moins de 18 ans – 2 € pour les 6/10 ans et gratuit pour les moins de 6 ans

Informations et prévente :
www.salon-musique.com

L'association Orchestre

L'association ORCHESTRE A L'ECOLE s'est donné pour mission d'accompagner le développement national des OAE et de guider les porteurs de projet tout au long de la vie de l'orchestre. Soutenue par Claude Bébéar et toute son équipe, l'association a développé toute une palette d'outils et de partenariats :

La collecte de fonds auprès des mécènes

Depuis sa création l'association OAE a collecté auprès de ses mécènes environ 660 000 € et a participé au financement de plus de 85 orchestres. Au fil des partenariats noués tout au long de l'année, des appels à projets sont lancés sur le site internet et par email pour inciter les porteurs de projet à présenter leur dossier. L'Association se réunit régulièrement en commission pour sélectionner les orchestres qui bénéficieront de son soutien financier.

Ils nous ont renouvelé leur soutien

JANVIER

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la musique et à la pratique instrumentale, la SPEDIDAM s'associe au programme des Orchestres à l'Ecole.

Cette action est menée dans le but de sensibiliser les enfants à la pratique musicale et à la découverte des instruments. Elle permet ainsi à certains enfants de s'orienter vers une carrière de musicien et pour les autres de devenir des amateurs et auditeurs avertis. La SPEDIDAM, en tant que partenaire, soutient plusieurs projets d'orchestres à l'École. Ainsi, en 2009, 6 orchestres et en 2010, 9 orchestres ont bénéficié du financement de la moitié de leur parc instrumental grâce à la SPEDIDAM.

MARS

La Fondation Carla Bruni-Sarkozy a pour vocation de soutenir l'accès des personnes les plus vulnérables à la culture et aux arts pour lutter contre l'exclusion et les inégalités. Son soutien à Orchestre à l'École s'inscrit dans ce sens : amener la musique aux publics qui en sont éloignés, socialement ou physiquement. L'un des premiers projets soutenus par la Fondation a permis de doter une classe de collège de l'Île de la Réunion d'un parc instrumental. Quatre nouvelles classes orchestres ont vu le jour à la rentrée 2010 avec l'aide de la fondation.

AVRIL

Depuis près de 20 ans, le groupe Bouygues participe au développement économique et social des régions et pays dans lesquels il est implanté, que ce soit par des initiatives économiques, des activités de solidarité ou des engagements de mécénat.

Le mécénat de Bouygues intervient principalement dans le domaine de l'éducation avec, en particulier, la Fondation d'entreprise Francis Bouygues qui a pour vocation d'apporter son aide à des lycéennes et à des lycéens ayant obtenu la mention Bien ou Très bien au baccalauréat mais qui n'ont pas les moyens de financer leurs études supérieures.

En 2009, Bouygues a souhaité apporter son soutien à l'Association Orchestres à l'Ecole, en permettant le financement de 19 parcs instrumentaux en 2009 et 12 parcs en 2010.

JUILLET

Vivendi apporte son soutien financier à l'association Orchestre à l'École, dans le cadre de Create Joy, programme de solidarité visant à favoriser l'épanouissement des jeunes en difficulté, grâce à ses métiers. Avec une généreuse dotation de la part de Vivendi, l'association a pu aider 15 orchestres à compléter le budget d'investissement sur l'année 2009. En 2010, Vivendi a renouvelé son soutien pour encore d'autres orchestres.

Le partenariat avec Vivendi c'est également permettre à des orchestres de vivre des événements exceptionnels (rencontre avec des artistes du Groupe, partenariat avec un club de rugby ou un festival, participations aux événements de l'entreprise).

Quotidiennement les porteurs de projet peuvent poser des questions par téléphone et email et reçoivent tous les conseils et documents nécessaires dans leurs démarches.

Marianne BLAYAU : **01 75 57 95 40**
Une adresse e-mail : **asso@orchestre-ecole.com**
Un site internet : **www.orchestre-ecole.com**

à l'École,
2 ans d'action, un bilan positif

Nos nouveaux partenaires

MAI
Créée en avril 2006, la Fondation SFR prolonge et amplifie les actions citoyennes menées par l'entreprise depuis 1997 en faveur de l'égalité des chances. Agissant au plus près du terrain, elle soutient chaque année des dizaines de projets associatifs portés pour la plupart par des collaborateurs de l'entreprise, soit en apportant un soutien financier soit en donnant aux collaborateurs la possibilité de consacrer une partie de leur temps de travail à l'association. Deux orchestres à l'école verront le jour grâce au soutien de la Fondation.

JUIN
L'association AXA Atout Cœur est le fer de lance de l'engagement solidaire du Groupe AXA. Créée en 1991, après consultation des collaborateurs, elle regroupe les personnes désireuses de s'investir bénévolement en faveur des plus défavorisés. Suite à l'organisation d'une tombola auprès des très généreux membres de la direction logistique d'AXA, deux classes orchestre vont voir le jour en 2010.

Et aussi...

Les autres missions de l'association

La présence sur le terrain, la diffusion
Outre les déplacements dans les OAE sur toute la France, l'association organise ou participe à de nombreux colloques ou événements pour partager son expérience et offrir une vitrine aux orchestres.

La formation
L'association organise à la demande des porteurs de projet ou d'organismes de formation, des journées de démystification pour les musiciens amenés à intervenir en orchestre à l'école.
Suite au succès de ces journées et à la demande croissante, l'association a développé un partenariat avec L'ITEMM pour la création de stages de formation (Cf page 19).

Évaluation des OAE
Tous les jours l'association Orchestre à l'école reçoit des témoignages des effets fantastiques de ce dispositif sur le comportement des enfants, mais après 11 ans d'existence des OAE, il devenait indispensable de faire réaliser une évaluation par un organisme spécialisé. Elle s'est rapprochée de l'Institut Montaigne qui a fait réaliser une étude sur l'impact des Orchestres à l'école (cf pages 12 et 13).

Interview de Claude Bébéar

Un grand entrepreneur qui a développé son groupe sur les 4 continents, un homme totalement investi dans l'entreprenariat social, un chef d'entreprise défenseur du travail en temps choisi, un économiste inspiré, respecté et écouté par tous…
ce ne sont que quelques une des nombreuses définitions dont on pare Claude Bébéar.
Mais ce n'est pas tout. Depuis deux ans, il a enfourché un nouveau cheval de bataille : il a compris avant tous les autres, ce que la musique collective au sein des Ecoles pouvait apporter aux enfants de toutes origines.

>> Profession Musique a voulu en savoir plus sur ce choix inattendu pour un homme aux mille passions.

Claude Bébéar, vous avez décidé de vous investir dans le développement de l'apprentissage collectif de la musique à l'école en soutenant l'action de l'association "Orchestre à l'École".
Quelles sont les raisons de votre investissement dans ce projet ?

Des projets musicaux ont vu le jour dans des pays à fort degré de pauvreté, où l'avenir des enfants était sans aucune visibilité, créant inévitablement des sociétés à deux vitesses et à problèmes sociaux quasi insurmontables. Les projets musicaux collectifs ont permis à des milliers de jeunes de reprendre le train en marche et de voir la vie de façon totalement différente.
C'est le cas bien connu désormais du Venezuéla, par exemple.
La France n'est pas dans la même configuration, néanmoins les explosions de violence que nous avons connues dans nos proches banlieues et qui restent sous-jacentes prouvent que nous avons aussi des problèmes de société graves et profonds à régler. Loin de refléter une telle distorsion comme celle que l'on rencontre dans les pays pauvres, elles sont le signe d'un profond malaise et le reflet d'un sentiment d'exclusion qui de mon point de vue, se déclenche pendant les années d'école, en raison du décalage entre les jeunes au niveau de l'apprentissage des matières.
La pratique instrumentale et son enseignement collectif dans le cadre de l'école sont une façon formidable de contribuer à corriger ce départ difficile dans la vie, si lourd de conséquences pour l'avenir des jeunes.
Le projet "Orchestre à l'École" tel que le défend l'Association "Orchestre à l'École" m'a séduit par son côté complet, son sérieux et sa vision dans le long terme.
Les enfants qui ont la chance de faire partie des plus de 600 Orchestres créés à ce jour, sont valorisés, intégrés dans un groupe et plus motivés pour faire leur apprentissage des fondamentaux de l'éducation. Ils développent leur concentration naturelle, une discipline qu'ils apprennent à l'orchestre, une meilleure mémoire et le respect du groupe dont ils font partie. Le projet dure au minimum 3 ans ce qui permet de faire de considérables avancées.

C'est tout cela ensemble qui m'a séduit et donné envie de m'investir, de rejoindre et soutenir l'Association "Orchestre à l'École"

Comment imaginez vous le développement des Orchestres à l'école dans les 5 ans à venir, et le rôle de l'association ?
Les pouvoirs publics ont-ils bien pris la mesure de l'enjeu que représentent et représenteront les Orchestres à l'école ?

Je ne doute pas que le travail de fond effectué par l'Association et ses résultats manifestes sur les jeunes en difficulté en France, retiennent toute l'attention des pouvoirs publics, très conscients du malaise profond de la jeunesse d'aujourd'hui, résultant de la scission qui s'opère lors des difficultés de l'apprentissage à l'école.
La pratique orchestrale à l'école est un formidable outil de lutte contre l'exclusion, outil que nous avons déjà évalué lors d'une première étude faite par l'institut Montaigne. Une deuxième phase de cette étude est annoncée et fournira à nos responsables politiques une base solide de réflexion pour étendre ce projet autant que faire se peut dans les écoles de France.
Avec l'Association, nous sommes prêts à les accompagner dans ce développement et ils savent qu'ils peuvent s'appuyer sur nous. Nous avons de nombreux contacts avec eux ces derniers temps.

La Facture Instrumentale qui a été à l'origine du démarrage de ce projet l'a fait pour des raisons économiques évidentes et bien compréhensibles… Peu de temps après son lancement, elle a pris la mesure du fort impact social qu'elle avait initié avec les Orchestres à l'école …
Cela a conduit aujourd'hui à la création de l'association "Orchestre à l'école" qui prend le relais de cette action, sous votre présidence d'honneur avec le parrainage de Carla Bruni-Sarkozy.
Mais ne craignez vous pas que l'on vous dise que vous faites le jeu des fabricants d'instruments français ?

Les fabricants d'instruments français qui ont initié ce projet, représentent une partie de notre industrie de tradition en France qui, à l'heure de la mondialisation, se bat à un niveau international et défend son image de haute qualité.
Si cette industrie, qui a accompagné ce projet à ces débuts pour des raisons économiques et dont l'association a pris le relais en raison des fortes implications sociales qu'il générait peut s'en porter mieux, je trouve cela formidable.
Faire œuvre sociale, tout en permettant à une industrie artisanale et donc fortement pourvoyeuse de main d'œuvre dont l'image sert la France à l'international, quoi de mieux…
Néanmoins, il ne faut pas se leurrer et je pense que les fabricants français ont pris conscience qu'il faudra attendre quelques années avant qu'ils n'en connaissent les réelles répercussions au niveau de leur industrie.
Pendant ce temps, nous aurons permis à des milliers de jeunes d'avoir un réel avenir et c'est là toute notre motivation!

Journée des Orchestres à l'École

Le lundi 22 novembre 2010
A la Grande Halle de la Villette
Auditorium Boris Vian

MATINÉE

- **Les Orchestres à l'école : Etat des lieux et mode d'emploi**
  Les membres de l'association Orchestre à l'école aborderont tous les aspects de la mise en place d'un orchestre : les différents partenaires et leurs relations, les aspects administratifs, les choix pédagogiques, les pistes de financement et les aides possibles. Ils répondront ensuite aux questions du public.

- **La pédagogie illustrée**
  Aborder un morceau en direct sur partition
  Loïck Renault, chef d'orchestre de l'OAE du collège Gorron fera déchiffrer un morceau en direct à ses élèves.
  Aborder un morceau par l'oralité
  Gaétan Manchon se livrera au même exercice avec la classe orchestre d'Ambrières (une batucada fanfare).
- **Ces démonstrations seront suivies des prestations musicales de ces 2 classes.**

APRÈS MIDI

- **Les Orchestres à l'Ecole invitent l'Institut Montaigne à présenter les résultats de l'étude mesurant leur impact sur les enfants.**

  Commandée par l'institut Montaigne, cette étude a été conduite par Adrian Hille, étudiant du Master Economics and Public Policy, diplôme conjoint de Sciences Po, l'École Polytechnique, et l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE).

  Puis l'institut Montaigne annoncera une nouvelle évaluation pluriannuelle conduite dans plusieurs collèges et écoles primaires à la rentrée 2011. A cette occasion, un appel à projet sera lancé en présence de nos mécènes.

  Tout au long de l'après midi des classes orchestres se produiront, harmonies, ensembles à cordes, steel bands, orchestres symphoniques se mêleront sur scène pour le plus grand plaisir de tous. (Avec les orchestres du Havre, d'Evry, de Moret sur Loing, de Toulouse, de Rueil Malmaison et de Gorron)

- **Conclusion de la journée par Claude Bébéar**
  Pour vous inscrire, rendez vous sur notre site Internet www.orchestre-ecole.com

Une première évaluation de l'impact des Orchestres à l'École

Commandée par l'Institut Montaigne, une étude évaluant l'impact des Orchestres à l'école sur les élèves a été conduite d'avril à août 2010 par Adrian Hille, étudiant en *Master Economics and Public Policy* délivré par Sciences Po, l'Ecole Polytechnique, et l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE).
Les résultats sont sans appel : participer à un Orchestre à l'École a un effet significatif sur les capacités cognitives et les capacités non-cognitives des élèves.

INSTITUT MONTAIGNE

Pourquoi évaluer l'action des Orchestres à l'École ?

Quels sont véritablement les effets d'une mesure sur les populations ciblées par celle-ci, au-delà de l'impression subjective que chacun se construit ?
L'évaluation scientifique de l'activité d'associations ou de politiques publiques n'est pas une pratique suffisamment répandue en France. Comme le font d'autres pays ou certains chercheurs français à l'étranger (Esther Duflo du MIT par exemple), ou plus récemment comme cela a été pratiqué à l'instigation de Martin Hirsch, les différents acteurs devraient systématiser la mesure objective de l'impact des dispositifs sur les populations concernées, dès lors que des fonds publics sont en jeu, afin d'en vérifier l'utilité et l'efficacité.
L'objectif de l'étude sur les Orchestres à l'école est double. Tout d'abord, il s'agit d'identifier des données empiriques afin de mesurer l'impact des Orchestres à l'école sur la réussite académique, le comportement ou encore la motivation des élèves. Ces données sont ensuite utilisées pour explorer de façon quantitative l'existence d'une relation causale entre la participation aux Orchestres à l'école et un ensemble de résultats mesurables chez les élèves (les notes, les réponses aux questionnaires sur la confiance, etc.).

Quel est l'intérêt de l'évaluation scientifique ?

L'évaluation des expériences éducatives est une nécessité. Elle permet dans un premier temps de produire des données précises qui donnent une mesure objective de l'impact d'un programme ou d'une réforme. Par exemple, les programmes de prévention de l'illettrisme et de l'échec scolaire PARLER et PARLER BAMBIN conduits par Michel Zorman à Grenoble (Cf. le rapport de l'Institut Montaigne *Vaincre l'échec à l'école primaire*, avril 2010) ont pu prouver leur grande efficacité grâce à une évaluation scientifique rigoureuse sur une période de trois ans, entre 2005 et 2008.

Evaluer c'est aussi permettre d'opérer un rapprochement entre le monde de la recherche et celui des acteurs de terrain au service de l'amélioration des politiques sociales et éducatives. Ensemble ils deviennent ainsi co-constructeurs d'expérimentations et de nouvelles pratiques dont l'efficacité peut être mesurée et prouvée directement.
Pour l'association «Orchestre à l'école», après 11 années d'existence, la démarche d'évaluation par un tiers constitue une étape cruciale. En effet, il s'agit non seulement d'infirmer ou de confirmer l'effet positif des Orchestres sur les enfants à l'école, mais également d'obtenir une première mesure de leur impact sur les capacités cognitives et non-cognitives des élèves qui en bénéficient.

Méthodologie de l'étude

- **Six collèges :**
  deux en milieu rural, quatre en Zone d'Education Prioritaire (ZEP).
- **Echantillon composé de 470 élèves.**
- **Données :**
  - bulletins de notes de la 6ème à la 3ème, relevés d'absence ;
  - questionnaires administrés aux différents acteurs au sein de collège, dont les élèves ;
  - entretiens avec les enseignants.

Comment l'étude a-t-elle été conduite ?

Comment peut-on mesurer l'effet de la participation à un orchestre sur la réussite scolaire, le comportement, l'attitude et la confiance d'un élève de collège ? L'évaluation a pour principe une comparaison entre des groupes d'élèves en classe o rchestre et des groupes d'élèves qui ne participent pas à ce dispositif (dits "groupes de contrôle"). La différence entre les deux groupes n'est pas d'emblée évidente : les indicateurs clés retenus pour l'étude (la note moyenne, la note de vie scolaire, l'attitude à l'égard de l'école, la confiance envers les autres) ne diffèrent pas significativement entre les deux groupes analysés lorsque l'on compare les résultats sans prendre en compte un certain nombre de paramètres. En effet, les caractéristiques individuelles et non-observables de chaque élève peuvent influencer le résultat de manière différente et il faut pouvoir tenir compte de ces paramètres. Si, en outre, ces caractéristiques conditionnent la sélection de l'élève pour faire partie de la classe orchestre, une différence observée entre la classe orchestre et la classe contrôle ne peut plus être considérée comme une conséquence de la participation à l'orchestre.

Des techniques économétriques permettent de rétablir la comparabilité entre les élèves de la classe orchestre et ceux de la classe de contrôle en dépit de l'influence parallèle des caractéristiques individuelles.

Un exemple d'impact des Orchestres à l'école : l'attitude des enfants à l'égard de l'école

Avec ces techniques, il est possible de montrer que la participation à l'orchestre a une influence positive et un impact significatif sur les capacités cognitives et non-cognitives des enfants. Les biais liés aux caractéristiques individuelles sont réduits, ce qui permet d'isoler le facteur produisant un effet, à savoir la participation à l'orchestre.

A titre d'exemple, la participation à l'Orchestre augmente la probabilité de répondre positivement à des questions évaluant le comportement et l'attitude des élèves vis-à-vis de l'école (+ 10,4%).

Comment utiliser une telle évaluation ?

Les résultats sont très prometteurs mais n'offrent pour l'instant qu'une estimation de l'ampleur des bénéfices du projet porté par les Orchestre à l'école. Le biais que constituent les caractéristiques individuelles qui influencent non seulement la sélection dans la classe orchestre mais également les résultats de l'étude ne peut être entièrement éliminé avec une méthode d'évaluation traditionnelle. Seule une étude rigoureusement basée sur les principes de l'évaluation aléatoire est capable de révéler l'intégralité des effets produits par les Orchestres à l'Ecole. C'est pourquoi l'Institut Montaigne, en lien avec le département d'économie de Sciences Po, entend lancer une nouvelle évaluation à la rentrée 2011 respectant les principes de l'évaluation aléatoire et conduite dans plusieurs collèges et écoles primaires.

La remise officielle de cette première étude à l'association "Orchestre à l'école" aura lieu le 22 novembre 2010 à l'occasion du Salon de la Musique. Un appel à projet pour les nouveaux orchestres souhaitant participer à cette évaluation sera lancé à cette occasion.

Attitude à l'égard de l'école

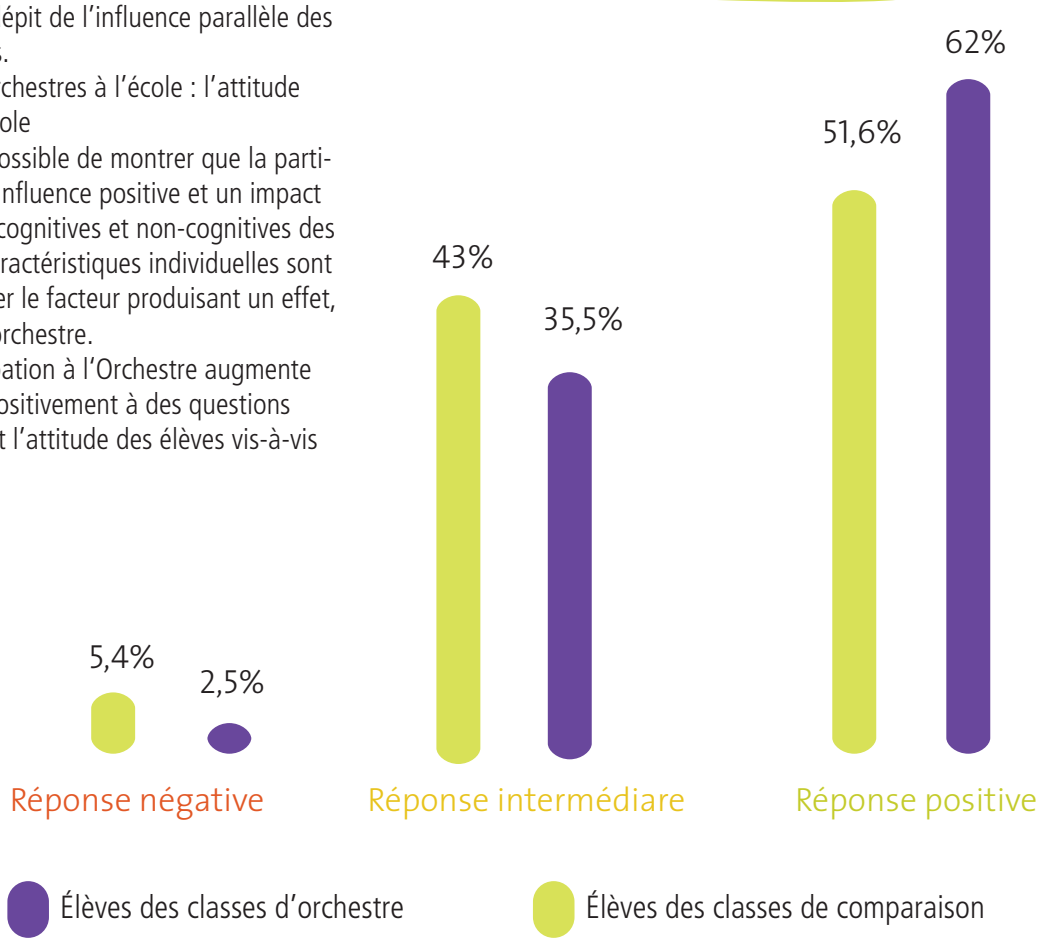

Les ateliers Osez La Musique dans tous leurs états

Cette année, la CSFI décline les ateliers OLM sous de nouvelles formes : un lieu grand public en recherche d'animations créatives de grande qualité ? Un séminaire de team-building en entreprise ?
Toutes les occasions sont bonnes pour s'initier à la musique collectivement.

Le 14 juillet sur l'Hippodrome de Longchamp

A l'occasion du 14 juillet 2010, France Galop - société organisatrice des courses hippiques parisiennes - a décidé de célébrer la fête nationale en mêlant rythme du galop et rythmes musicaux. C'est ainsi qu'elle a fait appel à l'équipe de choc d'*Osez La Musique* pour animer des ateliers très grand public tout au long de l'après-midi sur l'Hippodrome de Longchamp, alternant les manifestations équestres et les épisodes musicaux afin de ne pas effrayer les chevaux.
Les quatre pupitres - pouvant accueillir jusqu'à 50 participants au total - ont été complétés par un atelier danse, grande innovation de cette édition !
Malgré une météo peu clémente en début d'après midi, un large public a pu découvrir la pratique instrumentale et vivre une expérience exceptionnelle en orchestre, ouvrant la porte pour les participants à un nouvel engouement, voire - qui sait ? - à une véritable passion.

Le 20 septembre : Opération team-building Citroën

Dans un tout autre style, la CSFI a été sollicitée par la société Accortem pour intervenir dans le cadre d'un séminaire d'entreprise visant à créer des liens au sein de l'équipe qui représentera Citroën sur le Mondial de l'Automobile. En effet, les ateliers Osez La Musique se prêtent bien au parallèle avec la vie en entreprise : esprit de collaboration entre les compétences de chacun, importance de l'écoute dans la construction d'un projet commun, chacun apporte sa pierre à l'édifice final.
Avec un record de 260 participants répartis au hasard dans les ateliers et 130 instruments réunis grâce à l'aide précieuse de nos adhérents, nos 15 intervenants dynamiques ont pu animer 7 pupitres : cuivres, bois, percussions, accordéons, guitares et basses, cordes et, pour la première fois, un chœur.
Les ateliers Osez la Musique ont donc ouvert le séminaire Citroën dans des salles de conférence décorées de voitures en exposition, au son d'un We Will Rock You tonitruant, repris 3 fois avec enthousiasme à l'issue de 35 minutes d'atelier par pupitre. Défi relevé, résultat surprenant !

La formule Osez La Musique s'adapte donc à tous les publics, toutes les circonstances, souhaitant toucher un public toujours plus large.

A venir : les ateliers OLM sur le Salon Music & You
La CSFI organise aussi ces ateliers à son compte sur le Salon Music & You qui se tiendra dans la Grande Halle de la Villette du 19 au 22 novembre 2010. Ouverts à tous !

Porter la grande musique là où elle n'est pas naturellement...

Propos recueillis par Jean Marie Paul

...relève de l'humanisme et du militantisme. C'est le flambeau qu'ont repris bien des musiciens ces dernières années, soit en fondant une association, soit en se rattachant à une association humanitaire existante. Ici l'exemple de clarinettistes que l'on connait bien, parmi tant d'autres musiciens…

Pierre Ragu, Jean-Noël Crocq, trios de cors de basset : Mozart en couveuse...

L'association Papageno >> http://asso.papageno.online.fr

Fondée en 1998 par le clarinettiste Jean-Noël Crocq avec notamment ses amis de l'orchestre de l'Opéra rassemble à Paris et Lyon plus de 200 musiciens professionnels bénévoles. Elle a pour but de développer la pratique et l'écoute de la musique de chambre dans les milieux sociaux tels que : écoles, hôpitaux, maisons de retraite, prisons…

"Au cours de la rédaction des textes fondateurs, ma filiation et toutes mes précédentes expériences ont refait surface. Ainsi en mai 1968, étudiants au Conservatoire, nous partions à Nanterre avec nos instruments pour jouer sur les parvis des usines en grève devant quelques dizaines d'ouvriers médusés, qui regardaient cela comme quelque chose d'extraterrestre. Mon parcours d'enseignant, en particulier à Mantes la Jolie, mes interventions en milieu scolaire, seul avec mes clarinettes, m'ont appris à appréhender et à intéresser un public ignorant la musique classique. Nous avons donc décidé, en ce qui concerne Papageno, d'aller au devant de ce public.

La première démarche de l'association, c'est la simplicité du don et du partage. Nous sommes bénévoles, et cela situe notre action dans une sorte d'utopie : à l'heure actuelle, une maison d'arrêt n'est pas en mesure de rémunérer des musiciens au tarif professionnel! Il faudrait une forte volonté politique, des moyens financiers importants, pour donner à notre type d'action une réelle efficacité éducative.

La seconde démarche relève donc d'un certain militantisme artistique. Chacun de nos concerts fait la preuve que la musique de chambre touche la plupart de nos concitoyens. Notre exemple doit inciter les responsables politiques à agir, à cesser de prétendre que la musique est un art nécessairement élitiste, à cesser de cloisonner les musiques. Nous leur disons : éveiller les gens, leur apporter des choses plus complexes, plus belles, sources de qualité d'émotion et d'élévation, c'est possible et cela dépend de votre volonté. Nos concerts ne comportent ni chansonnettes, ni musique de films que les gens pourraient reconnaître : avec des mots simples, nous guidons leur écoute, et donnons sens et accès au grand répertoire des instrumentistes dits classiques, de Bach à Bruno Mantovani."

D'autres exemples

Emmanuelle Brunat et le **quintette à vent Dzhari** ont aussi créé une association.
Fondée en 2007 par le Duo Angélus (Vincent COURION clarinette/ Aurélie MONJANEL piano), l'association Kiosque à Musique a pour objectif de promouvoir la musique en milieu hospitalier et en lieux d'accueil des publics dits empêchés (cliniques, maisons de repos, centres gériatriques et de rééducation...).
L'association Kiosque à Musique permet à la musique d'entrer dans des lieux de soin en générale et plus particulièrement dans des services hospitaliers difficiles tel que l'hématologie et l'oncologie. Parrainé par le cancérologue Philippe ZROUNBA du centre Léon Bérard de Lyon, le Duo Angélus va à la rencontre des malades, petits et grands, en toute sincérité et simplicité. Vincent COURION et Aurélie MONJANEL adaptent leurs programmes en fonction de l'environnement dans lequel ils se produisent (chambres particulières, couloirs, salles de repos…) pour apporter leur musique le plus justement possible et créer un moment de partage et d'évasion. Le concert devient alors "rencontre musicale".

►► http://kiosqueamusique.over-blog.com
►► www.duoangelus.com

SPEDIDAM
les droits des artistes-interprètes

L'alliée d'une vie d'artiste

En 2009, la SPEDIDAM, consciente que la pratique instrumentale est quasiment inexistante à l'école, a décidé d'apporter une contribution importante au programme des "orchestres à l'école".
Il donne la possibilité à des milliers d'enfants de découvrir les instruments acoustiques, de s'approprier un espace musical et une approche collective de la musique.
Ces deux éléments sont facteurs d'enrichissement personnel et d'apprentissage de la vie en société.

La SPEDIDAM,société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes, perçoit et répartit les sommes qui sont reconnues par le Code de la Propriété Intellectuelle au bénéfice des artistes.

La SPEDIDAM met tout en œuvre pour garantir aux artistes-interprètes de toutes catégories la part des droits à rémunération qu'ils doivent percevoir dans le domaine sonore comme dans le domaine audiovisuel.

La SPEDIDAM répartit des droits à 73 000 artistes dont 30 000 sont ses membres associés.

En conformité avec la loi de 1985, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes.

Elle a participé en 2009 au financement de plus de 40 000 représentations (concerts, festivals, théâtre musical, danse, théâtre, etc). La SPEDIDAM est de ce fait un partenaire important du secteur culturel.

La SPEDIDAM est heureuse de participer au financement des parcs d'instruments qui permettront à certains enfants de se découvrir une âme de musicien.

La SPEDIDAM souhaite à tous ces jeunes musiciens et musiciennes de belles années musicales.

Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes
SPEDIDAM 16, rue Amélie 75007 PARIS - FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 44 18 58 58 - www.spedidam.fr

Ubifrance durcit les règles de la labellisation

Des débuts prometteurs...

En 2005, Laurence O'Neill, alors rapporteuse de la commission export de la CSFI, était à Bercy pour la signature du Plan d'Action Sectoriel pour les industries du Loisirs. La volonté de Christine Lagarde, alors Ministre du Commerce Extérieur était de soutenir les entreprises françaises exportatrices et de permettre à des opérateurs privés de monter des opérations export dans leur secteur d'activité, permettant ainsi de tirer toute une profession vers l'export en s'appuyant sur les grandes entreprises. Ainsi à la CSFI obtenait le statut d' "Opérateur" lui donnant le droit de recevoir des fonds d'aide à l'exportation.

Depuis, la Chambre Syndicale, de fait l'écho des exposants français (qu'ils soient membres ou non) et monte des opérations collectives optimisant ainsi la mise en valeur de la facture instrumentale française. 6 salons ont fait l'objet d'une labellisation permettant aux exposants des conditions d'expositions avantageuses (30% de réduction en moyenne pour un stand clé en main).

Ces opérations représentent beaucoup de travail pour la CSFI et des avances de trésorerie importantes (à ce jour la CSFI n'a toujours pas touché la subvention pour le NAMM 2010 qui s'est tenu en janvier dernier). Mais la satisfaction des exposants nous a poussés à poursuivre ces opérations.

...mais les choses se compliquent

Mais depuis mai 2010, les règles se durcissent : baisse du taux de subvention, impossibilité d'inclure des sociétés hébergées sur une surface commune pour la prise de RDV, restriction dans les dépenses éligibles, obligation d'avoir au moins 10 entreprises regroupées sur un pavillon…
Et contrôles permanents.

En résumé, la labellisation n'est plus compatible avec notre secteur d'activité et les bénéfices que nous pourrions en tirer sont minimes par rapport aux contraintes qui nous sont imposées.

C'est pour cela que La CSFI n'a pas pu monter de dossier de labellisation pour l'édition 2011 de Francfort, et arrête jusqu'à nouvel ordre la labellisation du NAMM. Ces nouvelles règles remettent également en cause les PPF que la CSFI envisageaient en Chine.

A suivre...

Rubrique économique

2009 : Une partition en mineur avec un recul global de 8%

C'est la troisième année consécutive que la CSFI recense les données du marché de la musique en France. L'année qui vient de s'écouler est pour tous un bon indicateur et permet de situer l'activité vente d'instruments de musique dans la crise financière de 2008/2009.

Si 2008 marquait une légère croissance, les ventes de 2009 affichent un recul de 8%. L'estimation totale du marché en France (prix de vente public TTC) est de 628,3 Millions d'euros pour 680 M€ estimés en 2008.

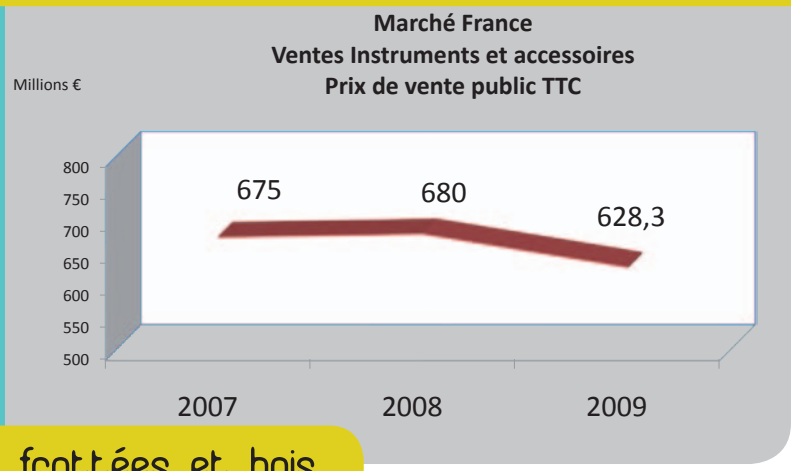

Diminuendo : Pianos, accordéons, cordes frottées et bois

Les pianos acoustiques enregistrent la baisse la plus forte : -25% en volume et en chiffres de vente. L'impact de la crise semble se ressentir tout particulièrement chez cet instrument.

Le secteur de l'accordéon qui avait énormément progressé en 2008, chute de 19% en nombre d'instruments vendus mais seulement de 3% en chiffres de vente.

Les cordes frottées ralentissent également fortement (-15% en CA et - 6% en nombre).

Moins drastiquement, les bois dans la famille des instruments à vent reculent d'environ 5% en volume.

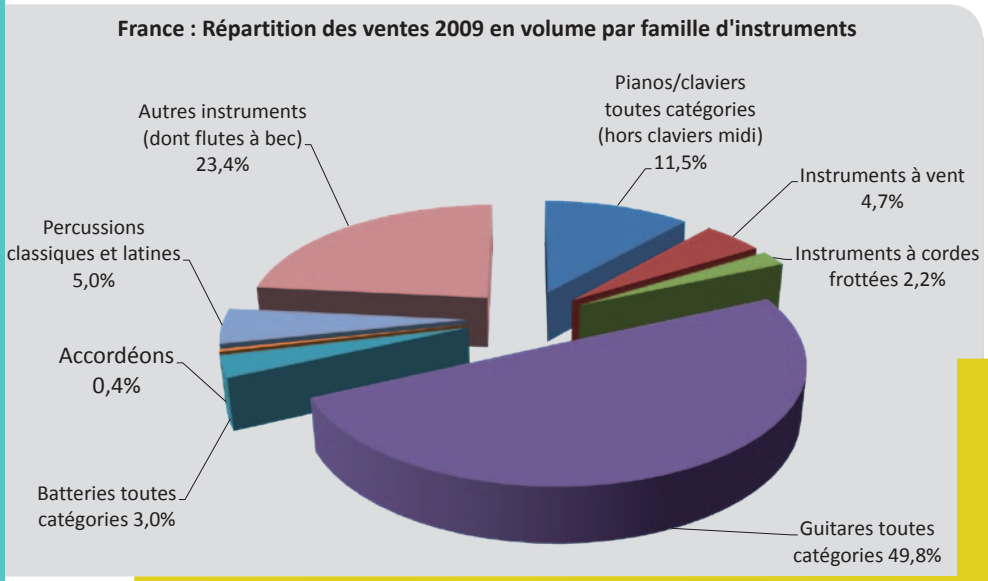

Crescendo : les cuivres, les orgues, les guitares acoustiques

Du côté des vents, les cuivres progressent tant en nombre (+17%) qu'en chiffres de vente (+10%).

Les orgues progressent d'une façon notable : plus 12% en nombre.

Du côté des guitares, l'électrique décroit de 3% au profit de l'acoustique (+10%).

Le marché des amplificateurs résiste avec +9% de progression en volume, à l'exception des amplis de basses et des effets qui chutent de 14% en volume.

On constate que le marché des batteries électroniques fait face à une baisse du prix moyen : -10% en CA alors que le nombre de batteries vendues augmente de 9%. Même tendance sur les marchés des pianos numériques et des claviers qui au vu de l'étude 2009 connaissent un tassement des ventes avec un prix moyen à la baisse (CA de -7% à -8%).

On peut regretter qu'une nouvelle fois l'étude du marché de l'audio n'ait pas été suivie et que les remontées ne soient pas représentatives du marché global. Une extrapolation a donc été faite avec un marché estimé à la baisse (CA : -9%).

Les grandes variations que l'on peut constater d'une année sur l'autre, nous rappellent que le marché des instruments de musique est difficile à évaluer et à planifier. Les fabricants cherchent des leviers de croissance qui restent tout de même très liés à la bonne marche de l'économie globale et à la dynamique des structures d'enseignement de la musique.

Nous restons néanmoins optimistes et souhaitons que l'année 2010 marque un réel regain d'activité.

Des événements comme "Music & You" contribuent incontestablement à dynamiser notre marché.

Un exemple de stage pour les musiciens intervenants : une journée à Précigné dans la Sarthe

9h00 : D'emblée, l'animateur Jérôme Genza, directeur de l'école de musique d'Ingré lève l'ambigüité : il n'est pas là aujourd'hui pour leur apprendre leur métier de professeur de musique mais afin de "démystifier" l'enseignement au sein des orchestres et ainsi faire table rase des idées préconçues et des éventuelles craintes en abordant les différents moyens pédagogiques pouvant être utilisés. L'assemblée est attentive : pour ces musiciens habitués à dispenser une formation classique, il s'agit de concevoir une nouvelle technique afin de transmettre la pratique instrumentale à des enfants sans passer forcement par l'apprentissage traditionnel de la lecture des notes. Tour à tour rassurant et blagueur, Jérôme entend convaincre les plus sceptiques, en abordant aussi bien son expérience personnelle que des notions plus techniques pour illustrer son propos.

11h00 : Premier atelier : chaque musicien doit échanger son instrument avec celui d'un collègue et lui apprendre à en tirer quelques notes. Au bout de quarante minutes, ils devront être capables de jouer tous ensemble. Emerveillés comme des enfants, les professeurs s'échangent joyeusement leur instrument, jouent le jeu à fond et s'appliquent dans une ambiance électrisée par le défi. Quand s'achève le temps imparti, cela sonne juste, miraculeusement. Alors que la matinée touche à sa fin, les professeurs sont de toute évidence plus détendus et conquis par l'expérience. "C'est assez déstabilisant de se retrouver à nouveau dans la peau d'un débutant déclare Christophe, professeur de saxophone. Aborder la musique par le biais d'un autre instrument, tellement différent du nôtre, permet d'avoir un autre regard sur notre manière d'enseigner".

14h00 : Après les conseils théoriques, place à la pratique ! Pendant 3 heures, des classes de primaire se succèdent. La règle est simple : chaque professeur dirige un pupitre de 2-3 élèves, à qui la CSFI prête les instruments, et a 40mn pour lui apprendre un morceau. Puis sonne l'heure de la représentation : tous se réunissent les dix dernières minutes pour jouer ensemble, comme un vrai orchestre, pour accompagner la chanteuse, Béatrice. Pour ces enfants qui n'ont pour la plupart jamais bénéficié d'une formation musicale, avoir entre les mains un instrument est magique. L'émerveillement est partagé par les professeurs qui n'en reviennent pas de l'application des enfants ni du fait que lors de la représentation, cela sonne juste. Tous sont bluffés sans très bien savoir comment l'expliquer.

17h00 : La journée de stage s'achève. Epuisés mais ravis, les professeurs échangent leurs impressions. Face à la satisfaction générale, à cette fierté partagée, le scepticisme et les appréhensions du début de la journée se sont envolés et les porteurs de projet n'ont qu'une hâte "Vivement la rentrée !"

Stage proposé à la demande et sur site aux futurs Orchestres à l'École.
Contact : Marianne Blayau
01 75 57 85 40 - blayau@wanadoo.fr

Orchestre à l'École,

l'Itemm propose une offre de formation pour les professeurs de musique

En plus de son programme de stages de formation, l'nstitut technologique européen des métiers de la musique (Itemm) répond aux demandes spécifiques de groupes constitués (conservatoires, écoles de musique, groupe d'enseignants) et élabore des formations sur mesure. C'est, par exemple, le cas pour les projets Orchestre à l'école. L'institut travaille dans ce contexte en étroite collaboration avec l'association "Orchestre à l'École".

Une volonté de répondre au plus près des besoins des professionnels

Un travail d'analyse des pratiques a été conduit en direction des professeurs d'instrument des orchestres à l'école. Par des rencontres avec les porteurs de projets, mais également à travers un questionnaire, l'Itemm a pu établir une photographie de la situation de ces professionnels, ainsi que leurs aspirations en termes de formation.

Du point de vue pédagogique, les principaux critères retenus concernent l'approche des enseignants dans le contexte particulier des orchestres à l'école : le contact avec des élèves n'ayant pas de formation musicale, la cohésion entre le travail par pupitres et la direction d'orchestre, l'enseignement en direction d'un groupe d'élèves, le répertoire…

Ce travail a permis la mise en œuvre d'outils destinés aux porteurs de projets OAE. Deux premiers stages, spécifiquement dédiés à des notions pédagogiques et à l'arrangement musical, verront le jour en 2011. Ils seront complétés par deux stages techniques liés à l'édition de partitions.

Un premier programme de formation en 2011

ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Niveau 1 >> orchestres débutants

- Public concerné : professeurs intervenants dans les orchestres à l'école débutants ou dans les orchestres ayant moins d'un an d'existence (professeur d'instrument, directeur musical, intervenant en milieu scolaire...).
- Dates & lieu : du 04 au 06/07/2011, Itemm (Le Mans)
- Durée : 3 jours, 21 heures
- Intervenant : Jérôme Genza

En collaboration avec l'association Orchestre à l'école.

Niveau 2 >> orchestres confirmés

- Public concerné : professeurs intervenants dans les orchestres à l'école ayant 2 à 3 années de pratique (professeur d'instrument, directeur musical, intervenant en milieu scolaire...)
- Dates & lieu : du 28 au 30/03/2011, Itemm (Le Mans)
- Durée : 3 jours, 21 heures
- Intervenant : Jérôme Genza
- En collaboration avec l'association Orchestre à l'école.

Thèmes pédagogiques abordés

- Choix et création de répertoires ;
- Mise en place d'objectifs collectifs;
- Organologie succincte, instrumentation, notions générales de distribution de la musique ;
- Réalisation d'arrangements et simplification de texte musical ;
- Oralité ;
- Principes généraux de direction
- Une production concrète des travaux effectués sera réalisée par les stagiaires instrumentistes.

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Musiques actuelles

- Dates & lieu : du 23 au 26/05/2011, Itemm (Le Mans)
- Durée : 4 jours - 28 heures
- Intervenant : Aurélien Roux

En collaboration avec l'association AMMD (les arts eklektiks libres).

Musique classique

- Dates & lieu : du 06 au 08/06/2011, Itemm (Le Mans)
- Durée : 3 jours - 21 heures
- Intervenant : Aurélien Roux

En collaboration avec l'association AMMD (les arts eklektiks libres).

Autres formations

L'Itemm organise différents programmes de formation dans les secteurs de la facture instrumentale, du commerce des instruments de musique, ou encore du spectacle vivant, de la régie du son et du multimédia.

Ces formations peuvent être adaptées aux besoins d'une structure, d'une collectivité, d'un réseau… En fonction de l'équipement nécessaire, elles peuvent être délocalisées.

Concernant plus spécifiquement les orchestres à l'école, d'autres thématiques peuvent permettre la création de parcours de formation : gestion d'un parc instrumental, techniques de sonorisation, préparation d'un concert, communication évènementielle, captation vidéo…

Ces stages entrent dans le cadre des dispositifs d'aide à la formation professionnelle continue. Pour tout renseignement, contacter le service "formation continue" de l'Itemm : Anne-Lise Weber - formationcontinue@itemm.fr - 02 43 39 39 41 - Site Internet : www.itemm.fr

vivendi

Offrir le meilleur à la génération numérique

Vivendi, dans le cadre de son programme de solidarité **Create Joy**, est heureux de soutenir **Orchestre à l'Ecole**.

Favoriser l'épanouissement des jeunes grâce à nos métiers, telle est la mission de **Create Joy** depuis 2008.

Vivendi promeut la diversité musicale et soutient les jeunes talents de 15 orchestres en France.

Create Joy a renouvelé son partenariat en 2010 / 2011.

http://createjoy.vivendi.com